



FORMATION FÉDÉRALE

BREVET FÉDÉRALE 2

BF2 - INITIATEUR NIVEAU 2

RESPONSABILITÉS ET FONCTION

Être titulaire du BF2 permet :

- d'accueillir et encadrer en sécurité des séances d'apprentissage sur glace à destination de publics débrouillés de tout âge à l'exception des publics spécifiques (personnes en situations de handicap ou maladie chronique).
- Préparer et animer des séances sur glace afin de développer les habiletés techniques dans l'option disciplinaire choisie.

ATTENTION

L'initiateur BF2 n'est pas formé pour encadrer en compétition.

Le titulaire d'un BF2 est bénévole :

- S'il est mineur, il encadre sous la tutelle pédagogique d'un diplômé professionnel et en présence d'un majeur sur la glace avec une autorisation parentale à faire signer.
- S'il est majeur, il encadre sous la tutelle pédagogique d'un diplômé professionnel. Il peut toutefois être seul sur glace.

Dans les 2 cas, la présence d'un dirigeant du club (Président, trésorier, secrétaire) en bord de piste est fortement recommandée et il reste dans tous les cas sous la responsabilité du président du club.

POUR QUI ?

Le BF 2 existe dans l'option « disciplines d'expressions » ou dans l'option « Vitesse - Extrême ». Il s'adresse à toutes personnes âgées à minima de 16 ans, souhaitant s'investir dans son club pour assurer l'encadrement d'un public débrouillé dans l'option disciplinaire choisie.

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La formation représente un volume total d'environ 100 heures de formation qui doit se réaliser sur 9 mois minimum ou une saison (18h en ligne et six jours de formation en présentiel encadrés par un formateur de la ligue répartis à minima en 2 sessions de 3 jours avec une organisation propre à chaque ligue), auxquelles s'ajoutent 40 séances tutorées en club.

Dans le cadre de son parcours, le candidat au BF2 doit également attester d'un encadrement de 40 heures tutorées, réalisées en club **entre la date d'entrée en formation et la certification sur glace.**

Les épreuves de certification se composent d'une épreuve écrite et d'une épreuve sur glace suivi d'un entretien.

Les contenus de la formation visent à permettre l'acquisition et la validation des compétences suivantes :

- Assurer la sécurité et la protection des pratiquants dans l'option disciplinaire choisie
- Accueillir les pratiquants (à l'exception des publics spécifiques)
- Concevoir, animer et évaluer des séances d'apprentissage dans l'option disciplinaire choisie.



COMMENT S'INSCRIRE ?

Pour s'inscrire en formation BF2, quel que soit l'option choisie, vous devez :

- Avoir 16 ans révolus à la date de certification glace
- Etre titulaire de la licence FFSG encadrement
- Etre titulaire du BF1 «patinage sur glace»
- Attester d'un niveau technique minimum par option disciplinaire :

Option expressions

- croisés avant et arrière en 8 (avec réalisation des 2 poussées du croisé)
- 1 cercle de pas de valse dans chaque sens (avec respect des carres dans les poussées et dans le trois)
- tous les sauts simples (sauf Axel) OU 2 retournements difficiles différents au choix (famille différente, avec respect des carres d'entrée et de sortie)
- 3 pirouettes en position de base : debout, assise et allongée (minimum 3 tours en position de base)
- maîtrise des retournements simple 3 Mohawk + double 3
- maîtrise d'une attitude en carre

Pour l'option expressions, les inscriptions sont ensuite centralisées par les ligues. Rapprochez vous de votre Président de club pour qu'il se renseigne auprès de la ligue sur les dates des prochaines formations. Il pourra ensuite envoyer votre candidature auprès du Président de ligue ou de l'Elu référent formation.

Option vitesse - extrêmes

- Sur un tracé de short track, réalisation d'un tour de piste, en position basse, départ arrêté, avec quatre pas maximum dans la ligne droite opposée et quatre croisés maximum dans le 2ème virage.
- Temps minimum sur la réalisation d'un parcours d'agilité standardisé

Pour l'option vitesse - extrême, les inscriptions sont ensuite centralisées par les Commissions Sportives Nationales (sport extrême ou vitesse). Rapprochez vous de votre Président de club pour qu'il se renseigne auprès du Président de CSN de votre discipline sur les dates des prochaines formations. Il pourra ensuite envoyer votre candidature auprès du Président de CSN qui ressenca les inscriptions au niveau national.